Piquecos

Bulletin municipal - Juillet 2021

N°3

Mieux connaître vos élus

Chères toutes, Chers tous,

C'est avec plaisir que je vous retrouve dans ce 3e bulletin municipal.

Celui-ci à une connotation particulière… celle de la liberté.

En effet, la date du 19 mai a été vécue par beaucoup d'entre nous comme une délivrance. La ré-ouverture des cafés, restaurants mais aussi des magasins, même avec des conditions restrictives, reflète le bonheur de retrouver une « vie presque normale ».

Les activités sportives ont repris et le marché tant attendu va redémarrer, marché si espéré et si cher à vous tous.

La vie associative et culturelle a redémarré sur Piquecos. Je ne cache pas ma satisfaction de voir le retour des animations sur notre territoire. Le samedi 19 juin, le concert des « *Chansons de toujours* » a été une véritable réussite.

Néanmoins, je vous demande de continuer à rester prudent, car la situation sanitaire reste fragile.

Je félicite tous ceux qui ont fait le choix de la vaccination, encourage les autres à le faire à défaut de continuer à rester vigilant. Le risque d'un retour en arrière n'est pas à exclure, et l'appel à la prudence reste de mise.

J'en profite aussi pour vous faire partager la joie d'avoir célébré un mariage… et quel mariage !!! Le premier pour nous, le premier de notre mandature… Je dis « nous », car le 1er adjoint a partagé avec moi ce moment d'émotion et de fierté. C'est le principe d'une équipe.

Je tiens aussi à souligner la rudesse de notre printemps pour nos agriculteurs touchés si durement par le gel tardif qui leur a fait perdre la quasi-totalité de la production des fruits à noyau que nous aimons tous ici.

La saison hivernale n'a pas été tendre non plus, les inondations de février ont aussi entrainé une reconnaissance de calamité agricole.

J'espère que votre nouveau bulletin municipal vous satisfera, et que vous y trouverez un moment de partage et d'informations.

Je vous souhaite une bonne lecture, et pour les plus chanceux, d'excellentes vacances.

Soyez prudents sur la route…

Christèle GARCIA
Maire de Piquecos

Alexis DOMPEYRE

Adjoint au Maire

En charge des commissions : Bâtiments, voirie, finances, appels d'offres et ressources humaines.

Siège à la communauté de communes, participe aux commissions appels d'offre, budget et CHSCT.

Principales actions sur le semestre écoulé :

- Création et adaptation des plateformes pour accueillir les nouvelles colonnes d'ordures ménagères.
- Mise en conformité électrique de la Mairie/école ainsi que les églises de St Félix et St Marc suite à l'inspection du bureau Véritas.
- Consultation d'entreprises pour apporter une solution technique de raccordement au tout à l'égout.
- Inspection de l'état de la voirie/fossés avec M. MORO responsable de la voirie à la communauté de communes. Etablissement du programme de goudronnage alloué par l'intercommunalité.
- Amélioration de l'écoulement d'un fossé chemin de St Marc.
- Préparation des budgets communaux.

Sommaire

Mot du Maire et d'un Adjoint p.2
Mot du Sénateur p.3
État civil - Journée citoyenne p.4
Évènements p.5
Projet - Assainissement p.6
Conseils municipaux p.7
Infos. sanitaires p.8
Recensement - Antenne 4G p.9
École - Cantine p.10
Remerciements p.11
A l'honneur p.12-13
Associations p.14
Informations intercommunales p.15
Dates à retenir p.16

Bulletin municipal n°3 - Juillet 2021

Comité de rédaction : *Christèle GARCIA, Camille LOPITAUX, Audrey MAURIAL, Alexis DOMPEYRE, Associations, l'école.*

Crédits photos : *Christèle GARCIA, Camille LOPITAUX, Serge LAUTH, google.fr,*

Chers Piquecosais, chères Piquecosaises, Madame le Maire, chère Christèle GARCIA,

Le 27 septembre dernier, les grands électeurs de Tarn-et-Garonne me faisaient l'immense honneur de me choisir pour les représenter au Sénat pour les six prochaines années.

Choisir votre Maire Christèle GARCIA à mes côtés comme suppléante a été une évidence. Nous partageons ensemble une idée simple : Il est possible de faire de la politique autrement, en dépassant certains clivages, pour le bien commun et l'intérêt général.

Élu depuis près de huit mois déjà, j'ai à cœur d'être un véritable relais des préoccupations des élus et des habitants de Tarn-et-Garonne.

Je pense avoir pris rapidement mes marques en m'impliquant dans le travail parlementaire de façon assidue.

J'ai eu le privilège d'être nommé rapporteur de deux textes, le premier sur la défense du patrimoine sensoriel des campagnes françaises et le second sur le soutien à l'engagement associatif. Ces deux textes ont été votés à l'unanimité. C'est une très grande satisfaction.

Ces deux textes étaient importants, car chacun à leur niveau défendent ce qui fait notre mode de vie.

La défense du patrimoine sensoriel des campagnes françaises, c'est tout simplement la défense de nos modes de vie ruraux. Nous en avons plus que jamais besoin.

Le soutien à l'engagement associatif est aussi important, car les associations font vivre nos villes et villages. C'est une spécificité française que nous nous devons de protéger.

J'ai également pensé à la jeunesse en déposant une proposition de loi visant à créer un ticket restaurant étudiant. Ce texte permet de combler les inégalités entre les étudiants des grands centres urbains et ceux des villes plus petites, qui n'ont pas le même accès à la restauration étudiante.

Ce texte a été adopté par le Sénat le jeudi 10 juin. Je ne vous cache pas l'émotion qui a été la mienne de voir mes collègues voter pour ma proposition de loi. Mais au-delà d'une satisfaction personnelle, le soutien à notre jeunesse est un élément très important, après plus d'un an et demi de crise sanitaire.

Malgré un emploi du temps très chargé, vous vous en doutez, j'ai à cœur également d'être présent sur le terrain, car ma vision de l'action politique ne s'envisage pas uniquement à Paris. Il est très important pour moi de rester au contact de tous les Tarn-et-Garonnais et Tarn-et-Garonnaises.

La réouverture des lieux de vie, la reprise des évènements me réjouissent au plus haut point, car nous allons pouvoir enfin nous retrouver.

Je serai toujours enchanté de venir à Piquecos à l'invitation de votre Maire, mon amie Christèle GARCIA.

Merci pour votre soutien et à très vite.

Bien chaleureusement.

Pierre-Antoine LEVI

Sénateur de Tarn-et-Garonne

État civil - Évènements

2 naissances

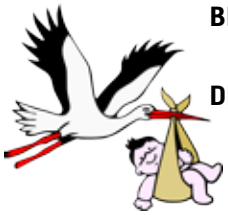

BELLOUNAT Marius Gabriel
le 1er février 2021

DETROIT Léon Christophe Claude
le 19 mars 2021

1 mariage

BELLOC Loïc et **PERESSON Émilie**
le 24 avril 2021

2 décès

CASTAGNÉ GéoFerdinand
le 10 février 2021

CAPUS Jacques Robert Élie
le 30 mai 2021

La loi ne nous autorise pas à publier les noms de personnes ayant eu un enfant, mariées ou pacsées ni décédées sans accord. C'est pourquoi nous ne communiquerons plus les identités.

Merci de votre conpréhension

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (délibération n°99-24 du 8 avril 1999) avait considéré que « le respect du principe de finalité des traitements s'oppose à ce que des infirmations enregistrées dans un fichier d'état civil soient utilisées à des fins étrangères à celles qui ont justifié leur collecte ». En conséquence, les naissances, mariages et décès survenus dans la commune ne peuvent donner lieu à une publication dans le bulletin municipal : les officiers d'état civil s'exposeraient en effet à des sanctions pénales s'ils autorisaient une telle publicité des actes d'état civil (article R.645-3 du Code Pénal).

JOURNÉE CITOYENNE DE PRINTEMPS

De bon matin, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour constituer les équipes :

- Nettoyage des rues du bourg, du gué où les branchages étaient encore nombreux après les crues de début février, surtout dans la passe à poissons.
- Plantation dans les jardinières pour les fenêtres de la mairie, pour le monument aux morts et pour le point de vue,
- Ménage de fond en comble de la salle des fêtes,
- Peinture de la façade et des volets de cette salle,
- Bouchage des nids de poule sur les routes communales.

Les tâches ne manquaient pas et chacun a pu s'activer pour l'embellissement du village.

Petits et grands, plus nombreux qu'à la première édition en septembre, ont travaillé avec entrain par cette belle journée printanière.

Nous remercions tous ceux qui ont répondu à notre appel et plus particulièrement ce jeune peintre - DEUS Jonathan - et espérons qu'à l'automne vous serez encore plus nombreux à être volontaire.

Petit rappel : notre village participe au concours des Villages Fleuris et sans vouloir prétendre à une place d'honneur, les élus et nombre de concitoyens apprécient l'embellissement du village.

Respectez et faites respecter les plantations, entretenez les abords de votre maison et portez vos déchets jusqu'aux points de collecte.

Merci pour notre confort de vie à tous !

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2021ensoleillée

Nombre limité de personnes, port du masque : les contraintes sanitaires étaient toujours d'actualité ce 8 mai 2021.

Mme le Maire de Piquecos et M. le Maire de Montastruc ont présidé ensemble l'évènement entourés des Adjoints des deux communes.

Mme Castagné, maire honoraire de Piquecos, s'est jointe aux équipes municipales.

LE GEL D'AVRIL

Début avril plusieurs nuits de gel ont touché le Tarn-et-Garonne. La commune de Piquecos, très agricole et arboricole n'a pas été épargnée par des températures descendues bien en dessous de zéro. Malgré les immenses efforts des agriculteurs, la perte peut hélas atteindre 100% sur certaines cultures. La commune présente son soutien à cette profession durement frappée par les aléas climatiques de cette année.

Un fonds d'urgence a été mis en place par la préfecture pour soutenir les exploitations les plus touchées.

Une aide pouvant aller jusqu'à 5000 € par exploitation pourra être octroyée. D'autres mesures seront également mises en place pour soutenir notamment l'exonération de taxe.

Les agriculteurs qui ont été touchés ont déclaré les dégâts à la municipalité. Il est prévu début juillet de faire reconnaître l'état de calamité agricole.

INONDATION

Les abondantes pluies du mois de janvier et de début février ont entraîné une forte inondation de l'Aveyron. La crue a atteint **7,2m**. Notre employé communal a été sollicité tant sur Piquecos que sur Montastruc pour aider les pompiers à dégager des véhicules bloqués par les eaux. La mairie a été mobilisée pour le suivi de cette crue. En effet, le plan communal de sauvegarde a été activé et une famille a été évacuée. Nous signalons que le gué n'a pas été endommagé.

Pour rappel, voici les hauteurs des crues les plus importantes :

la crue de janvier 2018 : **6,65m**,
la crue de février 2003 : **7m**
et la crue de 1930 avaient atteint **7,8m**.

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la commune parmi une vingtaine dans le département par un arrêté du 19 février 2021. Cela permettra aux sinistrés d'obtenir une meilleure indemnisation de leurs assurances des dommages causés.

Projet - Assainissement non collectif

Projet : ATELIERS MUNICIPAUX

L'équipe municipale vous présente une perspective de ce que deviendront les ateliers municipaux après travaux.

Ce lieu sera en harmonie avec les couleurs et matériaux de la salle des fêtes et permettra à notre agent d'évoluer dans des conditions sanitaires et sécuritaires parfaites.

L'espace associatif se verra ainsi revu et les ateliers accueilleront une extension permettant de loger tout le matériel roulant.

Installations d'assainissement non collectif

Il est bon de rappeler que toute installation doit faire l'objet d'une demande préalable déposée en Mairie après étude par le SATESE *(Service d'Assistance Technique)*. Le projet doit comporter :

- le nom et les coordonnées du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre,
- une notice de présentation permettant de déterminer la charge de pollution à traiter,

DOIT INDIQUER

- **Les contraintes liées au site d'implantation** : surface disponible, nuisances par rapport à l'urbanisation proche, contraintes géotechniques et topographique, risques naturels, réseaux eau et électricité,
- **L'adaptation de la filière** aux caractéristiques du sol et du projet : perméabilité, dimensionnement, caractéristiques techniques des équipements proposés,
- **Le respect des normes et de la réglementation** en vigueur, les conditions de mise en service et d'entretien, ainsi qu'une estimation des coûts de fonctionnement,
- **Le dimensionnement** de la filière de traitement et les performances épuratoires garanties dans les conditions de mise en oeuvre et de fonctionnement du projet, le choix du mode et du lieu de rejet, un plan de masse et un profil en long précisant l'implantation des équipements et le point de rejet des eaux traitées, les modalités d'exploitation : personne physique ou morale responsable de l'exploitation des réseaux et du système de traitement.

A RESPECTER

1. Bonne implantation du projet,
2. Clôture (sauf si installation enterrée et accès sécurisé),
3. Évacuation dans le milieu hydraulique superficiel,
4. Dispositif à implanter hors des zones à usage sensible (périmètre de captage, zones de baignade...) et hors zone inondable et zone humide,
5. pH compris entre 6 et 8,5 (art. 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015),
6. Panneau affichage chantier au public,
7. Dispositif conçu pour respecter les performances de DB05, DCO et MES.

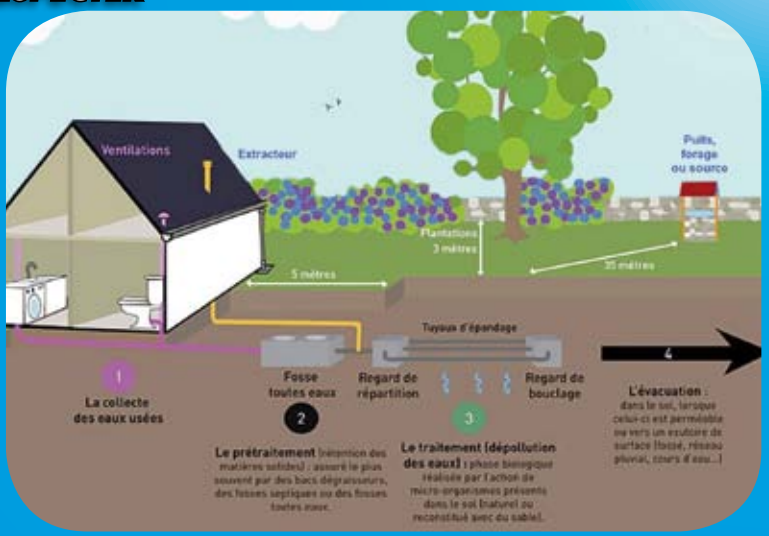

Les comptes rendus des réunions sont affichés dans le tableau devant la mairie et sont publiés sur le site Internet de la commune à la rubrique « Conseils municipaux ».

Conseil du 14 janvier 2021

Seule délibération : le nouveau plan de financement pour les travaux d'aménagements d'espaces publics mutualisés concernant la subvention régionale.

Conseil du 18 février 2021

Choix du bureau d'études géotechniques : la société Solingeo pour un montant de 1680 TTC est retenue pour l'étude des sols « Aménagements d'espaces publics mutualisés ».

Questions diverses :

- le défibrillateur dont doit être dotée la salle des fêtes sera acheté et non loué.
- l'état de catastrophe a été reconnu suite aux inondations de début février.
- la plate-forme de collecte des déchets de St Marc sera déplacée sur un terrain mis à disposition par un habitant ; cela limitera les nuisances signalées par des riverains.
- une antenne 4G sera installée sur une parcelle au lieu-dit Villac, les riverains ont été informés.

Conseil du 8 avril 2021

Travaux de réfection du chemin du Mounié : l'entreprise Voinot est sélectionnée pour un montant de 5 944,50 €.

Examen et vote des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe (assainissement centre bourg)

Examen et vote des comptes de gestion de ces mêmes budgets.

Pas d'augmentation des taxes locales sur le bâti et le non-bâti

Reprise de provision pour risques

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique contractuel pour l'entretien du gîte à raison de 3h pour chaque location.

Montant de la location mensuelle du gîte en basse et moyenne saison : 495 € et extension de la régie de la salle des fêtes pour la perception des loyers du gîte.

Conseil du 12 avril 2021

Affectation des résultats 2020 du budget communal et vote du budget 2021

Affectation des résultats 2020 du budget annexe (assainissement collectif) et vote du budget 2021

Attribution des subventions inscrites au budget primitif en 2021

Budget prévisionnel 2021

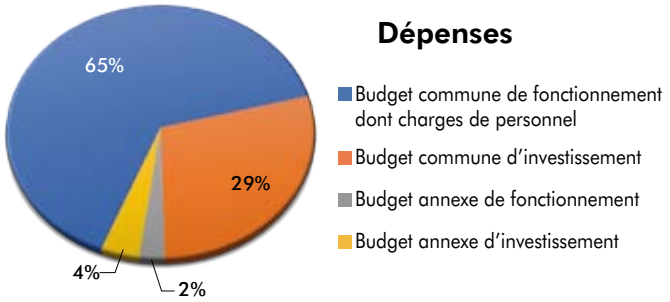

Attribution des subventions inscrites au budget primitif en 2021

Organisme	Montant
Amicale des Anciens Combattants	20 €
Asso. langue et culture occitanes ALCOC	100 €
Fonds solidarité logement CAF	150 €
Amis du château	80 €
ADAPEI	30 €
Croix Rouge	30 €
CAUE	50 €
Amicale des pompiers	50 €
ONAC 82	30 €
Comice Agricole	100 €
Sous-total	**640 €**

Activités enfants 30 €	Nbre	€
Ecole Rugby L'Honor	3	90 €
TRT Judo	4	120 €
Judo gym Lafrançaise	5	150 €
Sous-total		**360 €**

Conseil du 10 juin 2021

Transports scolaires :

Prise en charge 100% par la Région pour les élèves des écoles primaires et secondaires.

Prise en charge 50% par la commune pour les apprentis, les étudiants et les élèves des écoles privés.

Actualisation du réglement intérieur de la salle des fêtes.

CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT, … et DES CONFITURES !

PPremier semestre 2021 : la nouvelle année n'a pas apporté les grands changements attendus dans la situation sanitaire, si ce n'est un nouveau confinement… avec des règles remaniées.

Durant ces mois, nos nerfs sont mis à rude épreuve et nous nous sentons à l'étroit même dans nos campagne.

Quelle drôle de vie, inédite de mémoire d'homme (et de femme bien sûr) !

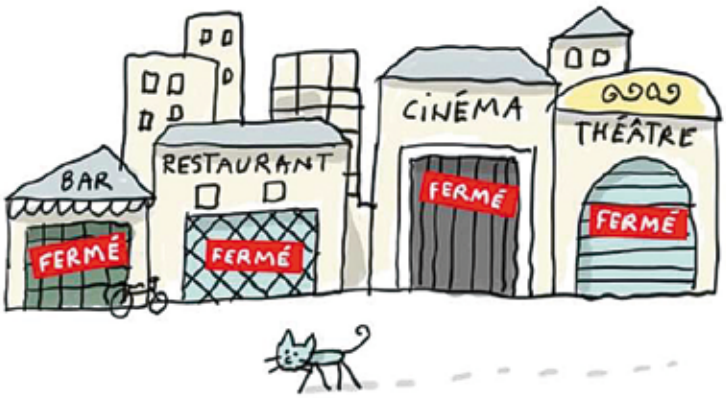

Peu à peu, la cage est réouverte, les déplacements et les habitudes reprennent progressivement.

Dans notre zone rurale, l'espace naturel est largement étendu pour que nous puissions nous promener et décompresser avec l'arrivée des beaux jours.

Quoi d'autre pour compléter le tableau : les fortes inondations de février suivies par le gel tardif des arbres fruitiers en fleurs ont ruiné les espoirs de nos agriculteurs car les fruits ne seront pas au rendez-vous de l'été.

Et tant pis pour les projets de cuisiner d'excellentes confitures avec nos succulents produits locaux.

Alors, que garderons-nous de ces 16 mois particuliers ? des bouleversements dans nos fonctionnements, nos habitudes et notre vie sociale… La vaccination maintenant accessible au plus grand nombre semble être une solution pour permettre de sortir de cette impasse.

Nous avons besoin de bouger et de rencontrer du monde : l'être humain est un animal social.

Musique, danse, cinéma, sports, repas partagés et soirées conviviales sont nécessaires pour l'épanouissement.

Nous y sommes, c'est la liberté retrouvée : plus de couvre-feu, pesque pas de masque en plein-air et l'été est à nous.

Attention à ne pas oublier cette période de pandémie trop vite pour qu'elle ne fasse pas son retour à l'automne !

BONNES VACANCES

À compter du 30 juin 2021

- Ce sera la fin des limites de jauge dans les lieux recevant du public (selon la situation sanitaire locale) sauf à l'intérieur des salles de concert ou festival avec du public debout où une jauge de **75 %** restera exigée.
- Il sera possible de participer à un événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur avec le pass sanitaire.
- Il faudra maintenir les mesures barrières et la distanciation physique.
- Il faudra porter un masque lors des concerts ou festivals debout en plein air ou en salle accueillant moins de 1 000 spectateurs.
- Les compétitions sportives de plein air pour les pratiquants amateurs pourront se tenir dans la limite de 2 500 personnes. Le pass sanitaire sera exigé au-delà de 1 000 personnes.

www.service-public.fr

RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

LES JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) ORGANISÉES EN LIGNE

Compte tenu du confinement, les Journées défense et citoyenneté en présentiel ont été suspendues et ont remplacé par des scéances en ligne depuis la fin du seconde semèstre 2020.

Si vous êtes concerné, vous recevez une convocation par mail.

(Décret et arrêté parus au Journal Officiel le 12 décembre 2020)

Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur www//service-public.fr.

Antenne 4G+

L'installation d'une antenne 4G+ c'est terminé avec succes au lieu-dit « Villac ».

Il est prévu que cette antenne couvre tout les opérateurs afin permettre une une nette amélioration de la qualité de la couverture mobile.

A l'école, ce semestre, le vert était à l'honneur !

Le lundi 15 mars, notre classe a participé à une « *Saint Patrick's afternoon !* ». Il s'agissait pour les enfants de participer à 4 ateliers proposés par notre conseillère langue de la circonscription de Caussade afin de découvrir cette fête d'origine irlandaise.

Depuis le mois de mars, notre classe s'est engagée dans le programme Carbone Scol'ERE, projet sur l'écologie porté et animé par La Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique ludique et positif vise à former les jeunes citoyens avec une approche créative. L'objectif est de les accompagner à comprendre les enjeux de notre temps, pour mieux les appréhender et devenir les meilleurs citoyens de demain.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à cinq ateliers ludiques autour des thématiques suivantes :

changement climatique, consommation, énergie et transport, gestion des déchets.

Ce travail mené à l'école est prolongé à la maison grâce à une plateforme web interactive où les enfants et leur famille peuvent entreprendre des défis sur des changements de comportements écoresponsables et durables.

OU EST PASSÉ LA CANTINIERE ?

La cantinière est indispensable en période scolaire, nous l'avons vu en mai et juin derniers derniers.

Nous avons fait appel aux bonnes volontés : Cathy, surveillante de la pause méridienne est passée un jour aux fourneaux, Camille élue et sa petite fille Eloïse ont endossé le rôle ensemble deux jours.

Enfin la solution a été trouvée : la livraison de repas à réchauffer de la cuisine centrale de Lafrançaise !

Merci à leur cuisinier Jérôme pour sa réactivité et après quelques adaptations, Eloïse a continué seule à préparer les deux services de repas pour nos élèves de CM1/CM2, et enfin Christine, habitante de Piquecos, aussi a endossé la responsabilité du réchauffage et du service pendant deux semaines.

Et Emilie s'est occupée de l'entretien des locaux scolaires.

Finalement, de l'organisation et de l'entraide, c'est bien ce qu'il faut pour assurer la continuité du service et satisfaire l'appétit de nos jeunes.

Merci à tous pour cette réactivité !

Et l'histoire se termine bien : Carole est revenue pour finir l'année scolaire, au grand bonheur des enfants.

Bonne santé et bonnes vacances à tous !

Nous remercions **l'intercommunalité** pour sa réactivité sur la voirie qui a été très abimée lors de la crue de février.

Merci !

8 mars : **Journée de la femme** marquée par la venue de Madame la Député Valérie RABAULT avec ce splendide bouquet de fleurs.

Merci !

Des administrés très investis au point de vue… Ils achètent et plantent des fleurs de saison, ils arrosent, ils désherbent et même ramassent les déchets…

Merci !

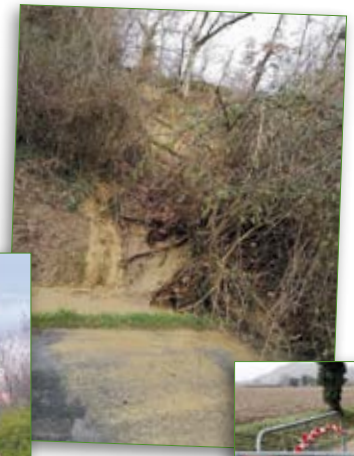

REMERCIEMENTS

Une fois n'est pas coutume, je tiens à remercier les élues qui ont travaillé sur ce bulletin :

- Mesdames LOPITAUX Camille et MAURIAL Audrey.

Aussi, nous avons la chance de pouvoir bénéficier des services d'un graphiste, Monsieur LAUTH Serge, notre locataire du gîte communal durant trois mois, pour la mise en page et l'amélioration de ce bulletin. C'est pour lui une occasion de se faire connaître, car ce Monsieur souhaite devenir PIQUECOSIEN par l'acquisition d'un bien.

J'espère que vous avez apprécié ce nouveau numéro…

Merci à tous les trois.

Christèle GARCIA
Maire de PIQUECOS

Jean-Marie CUQUEL *raconté par un poète local*
Simon NIZARD

UNE TRISTE HISTOIRE D'AMOUR DANS UN CIMETIERE EN PROVENCE

Un figuier trouvait adorable
Une lavande au regard mauve
Il lui lançait des feuilles fauves
Quand les vents étaient favorables
Quand les vents étaient favorables

Mais la lavande résidant
A l'autre bout d'un cimetière
Ignorait le quart et le tiers
De cet amour ancien pourtant
De cet amour ancien pourtant

Elle fleurissait, c'était prédit,
Le mausolée d'un ancien riche,
Lui vivait du côté en friche
Du côté des morts à crédit
Du côté des morts à crédit

Or comme il pleurait très souvent
Dans son ombre un pied de Larousse
Lui dit : je viens à ta rescousse
Aussi bien je sème à tous vents
Aussi bien je sème à tous vents.

Je veux bien, dit-il, envoyer
Quelques aigrettes en ambassade
Mais il faudra leur enseigner
La façon de dire une aubade
La façon de dire une aubade.

Dame ! Je connais bien cette coquette
Qui fait celle que rien n'étonne
Et c'est pas tes quat' feuilles d'automne
Qui pourraient seules faire sa conquête
Qui pourraient seules faire sa conquête

Prends conseil auprès du cyprès
Pour une aubade à mots choisis
Avec c' qu'il faut de poésie
Sans faire précieux ni empourpré
Sans faire précieux ni empourpré

Sur ces entrefaites, un jeudi
Vint une pleureuse au coeur sec
Elle dit : voici un bon produit
Désherbez moi ce coin avec !
Désherbez moi ce coin avec !

Le figuier qui avait déjà vu
La faux liquide se répandre
Conclut, toute détresse bue,
Qu'il aurait bien dû s'y attendre
Qu'il aurait bien dû s'y attendre

Pleurant sa voisine calcinée
Il dit à sa plus belle racine :
Pars sur le champ ! C'est la consigne
Va rejoindre ma dulcinée
Va rejoindre ma dulcinée

Elle partit droit immédiatement
Vers sa chère lavande isolée
Soulevant sans discernement
Quatre tombes et trois mausolées
Quatre tombes et trois mausolées

Comme elle atteignait, rassurée,
Les radicelles de la belle,
Aux appels d'une veuve éplorée
Accoururent en ribambelle
Les voisins le maire le curé
Hagards sur ce champ labouré !

Le maire dit: Bon! C'est pas un drame,
Quelle que soit la forme de son trou
A gauche, à droite, où que soit l'arme
Finalement le mort s'en fout
Finalement le mort s'en fout !

Le curé jugeant à son gré
Toutes les bornes dépassées
Fit raser l'arbre l'heure d'après
Sans autre forme de procès
Sans autre forme de procès

N'en déplaise aux poires à curés
Si Paris valut une messe
Ce grand figuier défiguré
Vaut bien qu'une église s'affaisse
Vaut bien qu'une église s'affaisse

Pour couronner le tout
Des morceaux d'hirondelles
Déchirées par les buses
Descendent dou...ce... ment. ..

LE BERGER DES FIGUIERS
A LA MEMOIRE DE JEAN MARIE CUQUEL

La première fois que j'ai vu Jean-Marie CUQUEL, il se trouvait parmi ses figuiers de Turquie. Je revenais du marché de Lafrançaise, par la route du haut. C'était presque midi et je me suis arrêté. Je voulais le saluer et saluer ces arbres parce que les figuiers sonnent comme une des clefs de ma petite musique intime : c'est ainsi, toujours le mot figuier me donne le La.

Nous habitions Piquecos, ma femme et moi, depuis quelques années et sept figuiers ornaient notre propriété. J'étais à la recherche de conseils pour les soigner.

A regarder cet homme bien droit devant ses arbres, tranquille et concentré, je comprenais qu'il devait « parler un figuier parfait sans accent ». Je me suis approché et nous avons devisé un bon moment au bord de la route et c'est alors qu'il m'a conté, en traversant vers sa cour de l'autre côté, que ce « verger de figuiers » il le devait à l'amitié des héritiers d'un officier français ayant participé à la « désastreuse » campagne franco-britannique des Dardanelles sensée aider les Russes blancs et contrarier les Turcs qui semblaient convoiter le canal de Suez. On était en 1916, au milieu de la Grande Guerre et c'était une « idée du futur sir Winston Churchill » ! Ceci pour vous dire que parler des figuiers mène à tout ! Cela pourrait sembler une digression mais c'est pourtant bien le cœur même de mon propos : rendre hommage à Jean Marie CUQUEL, le berger des figuiers.

Donc, cet officier avait rapporté en France quelques rejetons de ces figuiers hachés par la mitraille et déchiquetés par les bombes puis, de retour, les avait plantés chez lui, dans son Lot et Garonne… Après lui, la famille de cet officier avait poursuivi sa lubie, puis l'un des héritiers avait, au hasard des oiseaux, offert un certain nombre de rejetons au jeune Jean Marie CUQUEL pour qui ce fut une véritable aubaine : cette variété produit des figues tardives, avantage décisif, car elles se cueillent jusqu'en décembre et peuvent même parfois s'offrir jusqu'à la veille de Noël.
Ainsi, sur la route de Lafrançaise, grâce à leur acclimatation réussie, ces figuiers ont pris racine et sont eux-mêmes devenus Piquecosais, très justement, et au sens propre, par le Droit du Sol.

L'on pourrait croire à un conte de Noël, en effet, mais c'est bien cette histoire que m'a contée Jean Marie CUQUEL. Elle est exacte et véridique. Ainsi, commença notre amitié invisible et certaine.
Je lui ai rendu visite de proche en proche, et au mois de Mai avec les premières feuilles de mes figuiers pour qu'il les reconnaisse puis il est venu chez nous afin de les rencontrer et de les nommer : pour leur adresser la parole !

Depuis lors, quand je vais voir mes figuiers, je pense à Jean Maire CUQUEL et lorsque je pense à lui, je vais en parler avec mes figuiers, c'est un rite !
C'est pourquoi je prends la liberté d'élever Jean Marie CUQUEL à la médaille d'honneur agricole et universelle de Grand Berger des Figuiers de Turquie, premier détenteur posthume de ce titre.

Il est mort maintenant depuis bientôt un an.
Dans quelque temps, ayant lu cet hommage que j'oppose au temps, si vous ralentissez quelques secondes sur cette route, alors cette fugace hésitation ou ce court arrêt devant les figuiers sera comme un salut à cet homme de bonne volonté passionné d'arbres et de fruits, et je vous saurais gré pour ces quelques secondes dérobées à l'oubli…
Je sais de source sereine que les morts ne sont nulle ailleurs que dans le souvenir des vivants, nulle part ailleurs que dans la patience des arbres et l'éclat des pierres au soleil…
Comme le chante si bien Julien Clerc sur un texte d'Etienne Roda-Gil :
« *Il faut oser tresser l'osier / pour laisser au moins un panier / à l'éternité…* »

Ci-joint un poème écrit il y a quelques années en Provence…
Simon Nizard
Juin 2021

Simon NIZARD

A la mémoire de nos mémoires
oublieuses et fertiles

ACCA PIQUECOS

Photo archive

L'ACCA de Piquecos a tenu son assemblée générale le 2 mai 2021 et a procédé à la composition du bureau comme suit :

- *Président* GAMEL Guy
- *Vice-Président* SOURSOU Stéphane
- *Trésorier* LABOUYSSE Christian
- *Secrétaire* GAZOU Serge
- *Membres* DESPLATS Michel, DENIS Robert, MELO Vitor, SEVAL Jean-Louis, BATTISTELLA Jean-François.

Dans le cas de nouveaux chasseurs désirant venir à Piquecos, contacter GAMEL Guy au 06.63.00.65.24
ou LABOUYSSE Christian au 06.10.16.97.25.

Concernant les activités de l'ACCA : pas de ball-trap cette année vu les conditions sanitaires.

Pour le plan de chasse réalisé la saison 2020/2021, il a été prélevé 30 chevreuils et 12 sangliers.

Association Piquecos Loisirs et Culture

Apres 16 mois d'inactivité, reprise de nos traditionnels marchés gourmands le vendredi 9 juillet à 19h00 avec l'ensemble de nos commerçants. (dans le respect des dernières consignes de prévention encore en vigueur ?).

Une animation musicale nous aidera à tirer un trait sur le passé récent et à retrouver l'esprit convivial si cher à notre marché. Rendez-vous est pris, nous comptons sur votre présence.

Bonnes vacances a tous.

Grâce à ces marchés, l'organisation des manifestations de fin d'année pour nos enfants et nos aînés reste possible. Merci.

A vos calendriers :

Prochains marchés gourmands

- Vendredis 13 août / 10 sept / 08 oct / 12 nov / 10 dec.
- Repas des aînés dimanche 05 décembre.
- Arbre de Noël des enfants dimanche 12 décembre.

Les Membres de l'association

Photo archive 2019

D'autres informations sont disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain comme :

- Rendez-vous culturels...
- les circuits de randonnées
- etc

http://www.cc-payslafrancaisain.fr/

Laissez votre âme de musicien(ne) se révéler

Si vous aussi, vous avez envie d'allier plaisir et apprentissage au cours d'une formation de qualité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

GUITARE PIANO VIOLON
VIOLONCELLE BATTERIE SAXOPHONE
ÉVEIL MUSICAL
CLARINETTE FLÛTE CHANT
DANSE MODERN JAZZ HIP HOP

Plus d'informations sur notre site internet
http://musique-lafrancaise.fr/

Pour un premier contact le
06 61 22 80 07

École de musique Intercommunale des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain

LAFRANÇAISE
VALLÉE DES LOISIRS
OUVERTURE DE LA PISCINE EN CONTINU À PARTIR DU 26 JUIN
Pour les habitants de la Communauté de communes, les cartes d'abonnement sont en vente à l'Office de Tourisme Intercommunal, place de la République à Lafrançaise.
Pensez à apporter une photo d'identité et un justificatif de domicile récent.
Respect du règlement intérieur avec jauge et du protocole sanitaire
Réservation obligatoire et informations
à l'Office de Tourisme: 05 63 65 91 10
à l'accueil de la piscine: 05 63 65 89 65
Lafrançaise

Attention aux modifications possibles pour causes sanitaires

Vendredi 9 juillet à partir de 19h
Marché gourmand nocturne animé géré par l'association Piquecos - Loisirs - Culture
(les 2e vendredis du mois).

Samedi 10 juillet
Les Embarcadères, cinéma à l'Honor de Cos : « Donne-moi des ailes » CINÉMA

Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 juillet
Spectacles à Lafrançaise organisés par l'association LATA en remplacement de la Nuit Blanche
(sur réservation uniquement, jauge limitée)

Samedi 24 juillet
Les Embarcadères, cinéma à Puycornet : « Le sens de la fête » CINÉMA

Dimanche 8 août
Les Embarcadères, cinéma à Les Barthes : « A couteaux tirés » CINÉMA

Vendredi 13 août à partir de 19h
Marché gourmand nocturne animé géré par l'association Piquecos - Loisirs - Culture
Les Embarcadères , cinéma à Vazerac : « OSS117, Rio ne répond plus » CINÉMA

Samedi 14 août
Les Embarcadères cinéma à Piquecos « A star is born » CINÉMA

Jeudi 19 août
Les Embarcadères cinéma à Lafrançaise : « Les Vétos » CINÉMA

Jeudi 26 août
Conférence cougourdonesque proposée à Montastruc par l'association M. C. V. (Moments de Cultures Vivantes anciennement Moissac Culture Vibrations) dans le cadre de Total Festum

Vendredi 27, samedi 28 août
Total Festum parvis de l'église à Lafrançaise

Vendredi 10 septembre
Marchés gourmands

Vendredi 8 octobre
Marchés gourmands

Jeudi 11 novembre
Commémoration de la Victoire 14 18

Vendredi 12 novembre
Marchés gourmands

Dimanche 5 décembre
Noël des Aînés

Vendredi 10 décembre
Marchés gourmands

Dimanche 12 décembre
Noël des enfants

Les pépites du Tarn-et-Garonne

Le patrimoine de la commune est à l'honneur. Le gué et le point de vue ont été sélectionnés dans la catégorie insolite des territoires de Tarn-et-Garonne. Cette initiative est portée par l'office du Tourisme de Lafrançaise et par Tourisme Tarn-et-Garonne. Vous retrouverez sur le site de ce dernier un article concernant le gué et le point de vue ainsi qu'une courte vidéo de présentation faite avec une élue de la commune.

https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/a-voir-a-faire/visiter/les-pepites-du-tarn-et-garonne/piquecos/

https://www.lafrancaise-tourisme.fr/

Conception - Réalisation Serge LAUTH - Impression : Imprimerie Forestié - Montauban - Imprimé sur papier PEFC